

Critères de sélection des candidats au Mastère Professionnel en Biologie & Santé : « Bio-analyse et Contrôle Qualité des produits de santé «BCQPS»

Année Universitaire 2024/2025



I. Présentation du Mastère Biologie & Santé : Bio-analyse et Contrôle Qualité des produits de santé «BCQPS»

Le mastère professionnel **Biologie & Santé : Bio-analyse et Contrôle Qualité des produits de santé «BCQPS»** a pour objectif de former des futurs cadres dans le domaine de **la biotechnologie des produits de santé.**

Cette formation permettra de donner les concepts de base des produits de santé en S1, puis des connaissances spécifiques **bio-analyse et de contrôle qualité** en S2 et S3.

Ce mastère associe un approfondissement de la connaissance et de la pratique des techniques analytiques instrumentales, des techniques d'analyses biologiques, microbiologiques et toxicologiques à l'acquisition des concepts essentiels du **management de la qualité** dans les industries de produits de santé.

II. Public cible

Le **master professionnel** s'adresse particulièrement aux diplômés de Licence de l'ISBST. Les diplômés de Licences des autres institutions sont acceptés à hauteur d'un minimum de 15% selon la loi. Le master vise tout diplômé de l'enseignement supérieur titulaire d'un diplôme en Biologie ou autres (ex : pharmaciens, vétérinaires, ingénieurs...).

III. Processus d'admission

L'admission se fait par la Commission du Master Professionnel selon un processus de sélection sur dossier. La capacité d'accueil est de **20 étudiants répartis en 18 étudiants de l'ISBST et 2 étudiants d'établissements autre que l'ISBST.**

Eventuellement, et en cas de candidature d'étudiants étrangers ou issus des industries pharmaceutiques, agroalimentaires ou nutraceutiques, 2 places peuvent être additionnées.

Critères de sélection

Les candidats sont classés selon leurs scores. Les scores seront calculés comme suit :

$$Score = \frac{Moy_1 + Moy_2 + Moy_3}{3}$$

Avec

Moy : moyenne des trois dernières années.

Seront écartées les candidatures suivantes :



- dossier incomplet
- demandes hors délais
- **Score (L1 + L2 + L3) < 11,00**
- **nombre de crédits < 150**
- données non conformes aux relevés de notes du candidat

Remarque : La présence aux cours est obligatoire, l'exception ne sera faite que pour les étudiants issus des industries dans la limite au nombre des candidats autorisés.

IV. Calendrier : dépôt de dossier, traitement et notification

Les candidatures se feront obligatoirement en ligne sur le site : www.isbst.rnu.tn

Date	Actions
11 au 21 Juin2024	Ouverture du dépôt de candidatures en ligne NB : Après inscription en ligne les candidats doivent obligatoirement envoyer par rapide poste ou déposer au bureau d'ordre de l'ISBST leurs dossiers complets contenant : 3 relevés de notes, diplôme et supplément en copie conformes et CIN en indiquant l'intitulé <u>du Master Professionnel</u> (le cachet de la poste ou du bureau d'ordre fait foi) Pour les étudiants de l'ISBST le supplément du diplôme sera fourni par l'administration aux sélectionnés. NB : Chaque candidat peut postuler pour 01 ou 02 parcours et dans ce cas il doit classer l'ordre de son choix.
25/06/2024	Réunion de la commission de master
26/06/2024	Affichage en ligne des listes provisoires des candidats retenus + listes d'attentes
01 au 12/07/2024	Envoi des réclamations avec justificatifs sur l'adresse email : masterprofessionnelisbst@gmail.com & hedia.jemai@isbst.uma.tn
18/07/2024	Affichage des listes des candidats retenus + liste d'attente
02 au 06/09/2024	Les candidats retenus sont invités à s'inscrire au site : www.inscription.tn Les candidats qui ne s'inscrivent pas dans les délais mentionnés, seront systématiquement remplacés et n'auront plus droit à l'inscription*
06/09/2024	Affichage de la liste des étudiants inscrits et affichage de la liste additive (candidats des listes d'attente)
06 au 12/09/2024	Ouverture des inscriptions pour les candidats de la liste additive
13/09/2024	Inscription administrative
16/09/2024	Début des cours



La Directrice
Rim DRIOUICH CHAOUACHI